



COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) communique :

A la suite de la phase pilote, qui a eu lieu dans trois communes du Bénin notamment Cotonou, Covè et Parakou, la cartographie principale du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH5) a démarré le **19 mars 2024** dans les soixante-quatorze (74) autres communes du pays. Elle est prévue pour se dérouler sur une période de deux (02) mois.

A cet effet, les agents de collecte dûment mandatés par l'INStAD sont déployés dans les villages et quartiers de ville des communes concernées. Ils collecteront un ensemble d'informations relatives aux ménages, structures et infrastructures sociocommunautaires (routes, écoles, hôpitaux...) ainsi que leurs coordonnées géolocalisées. Lesdits agents sont reconnaissables par leurs uniformes estampillés du logo du RGPH5, leurs badges personnalisés et sont munis de tablettes.

La finalité de la cartographie censitaire est de découper les villages et quartiers de ville en de petites portions appelées Zones de Dénombrement (ZD). Lors de la phase de recensement proprement dit, chacune des Zones de Dénombrement ainsi délimitées sera affectée à un (1) agent de collecte, pour s'assurer que toutes les surfaces du pays soient couvertes par l'opération.

Au regard de l'importance de cette phase, j'en appelle à la franche collaboration des populations ainsi que des élus locaux et communaux. J'invite l'ensemble de la population à réserver un accueil chaleureux aux agents cartographes et énumérateurs présents dans leurs localités.

Tout en remerciant chaque citoyen(ne) et résident(e) de notre pays pour sa franche collaboration habituelle, je voudrais rassurer tout un chacun que les informations collectées seront traitées en toute confidentialité, dans le strict respect des lois en vigueur en la matière en République du Bénin.

Pour toutes les informations relatives au RGPH5, consulter le site web www.rgph5.instad.bj ou appeler le **42 22 22 22**.

Fait à Cotonou, le 22 mars 2024



Laurent Mahounou HOUNSA
Directeur Général